



Agence Clermont Ferrand

52 avenue Julien
63038 Clermont Ferrand Cedex 1

T +33 (0)4 73 91 52 38

F +33 (0)4 73 92 01 42

RESIDENCE MARIVAUX GRAND PARC
19 à 23 BIS RUE MARIVAUX / 18 RUE NEUFS SOLEILS
63000 CLERMONT-FERRAND

REUNION DU 15/12/2015

PRESENTS : MME LAURIERE (Cabinet FONCIA), M. TIXIER, M. VINCENT,
M. VACCA, MME DEBOST, MME LEFORT, M. GENESTE, M. LAVET, M. ASTIER

EXCUSES : MME THEVENOT, M. BOUILLOT, M. MICHON, MME JAMET

SYNDIC : M. KAÏS

ETUDE DU CONTRAT DE SYNDIC LOI ALUR EN VUE DU RENOUELEMENT DU CONTRAT DE LA SOCIETE NEXITY

M. KAÏS fait état des différents changements et évolutions des prestations courantes et particulières du contrat de syndic Loi ALUR.

PLANNING DES REUNIONS A VENIR

- Vendredi 19/02/2016 à 10H00 : visite d'immeuble sur place.
- Mercredi 06/04/2016 à 14H30 : réunion du CS en vue d'établir l'ordre du jour de l'AG et la vérification des comptes ainsi que l'élaboration des budgets au bureau du syndic NEXITY.
- Mercredi 01/06/2016 à 17H00 : Assemblée Générale au Corum ST JEAN.

PROCEDURE MGP

M. KAÏS et M. ASTIER font état de l'avancement de la procédure et du dernier courrier de Maître VAGNE.

M. KAÏS adressera une copie du dernier courrier de Maître VAGNE ainsi qu'une copie des dernières conclusions de la partie adverse à l'ensemble des membres du CS.

Une réunion de la Commission Procédure aura lieu le vendredi 18/12/2015 à 10H00 au bureau du syndic en vue de faire une synthèse des conclusions et d'élaborer les modifications à apporter si il y a lieu.

Le syndic programmera un rendez-vous avec Maître VAGNE dans le courant de la semaine 52 afin de faire un point de la situation et de la suite à donner au suivi de la procédure.

SECURISATION DE LA COPROPRIETE ET AMELIORATION DE L'ACCES A LA RESIDENCE POUR LES SERVICES D'URGENCE

M. KAÏS et les copropriétaires présents font état des deniers évènements survenus dans la copropriété.

-Après échange de vue, il est décidé les travaux suivants :

- remplacement du bouton d'ouverture intérieure de la porte de garages rue Marivaux par un badge VIGIK.
- Installation d'un boîtier pompier avec signalétique à chaque entrée avec badge VIGIK et bip à l'intérieur suivant l'accès.

DIVERS :

-Installation d'une plaque signalétique sur l'ensemble d'entrée rue Marivaux pour rappeler de fermer celui-ci après chaque passage.

-Eclairage des cabines d'ascenseur : la société THYSSENKRUPP a établi un nouveau devis en vue du remplacement de l'éclairage des cabines d'ascenseur dont chacun trouvera une copie ci-jointe.

Après discussion, il est décidé d'accepter celui-ci. Mandat est donné au syndic pour commander immédiatement les travaux.

-Le syndic demandera à l'entreprise GIRAUD NETT de faire un inventaire du stock d'ampoules dans le local entretien.

-Fourniture et pose d'une nouvelle plaque signalétique de la résidence côté rue Marivaux. Prévoir une plaque avec les mentions :

**Résidence MARIVAUX GRAND PARC
19 au 23 Bis Rue Marivaux**

Prévoir une plaque avec des lettres noires sur fond bronze

-Vente des parkings communs : M. KAÏS précise que le dossier est en cours. Un point sera fait à ce sujet lors d'une prochaine réunion du CS.

-Réfection en peinture du portail et de l'ensemble d'entrée côté rue Marivaux : M. KAÏS précise qu'un premier devis a été établi par l'entreprise SARL IMMOTECH s'élevant à environ 2150 € TTC.

Un point sera fait à ce sujet lors de la prochaine réunion du CS en fonction des autres devis.

-Chacun trouvera, ci-joint, une copie du tableau de suivi des dossiers en cours.

Fait à Clermont-Ferrand, le 21/12/2015

LE SYNDIC



M. KAÏS